



DUCHESNEAU & ASSOCIÉS, S.E.N.C.R.L.

SOCIÉTÉ DE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

SVP NE PAS BROCHER LES DOCUMENTS QUE VOUS NOUS REMETTEZ

QUESTIONNAIRE D'INFORMATION GÉNÉRALE D'IMPÔTS POUR L'ANNÉE 2017 :

Nom : _____ Nom du conjoint(e) : _____

Adresse : _____

Téléphone/cellulaire : _____

Adresse courriel : _____

Dans quel format désirez-vous recevoir vos déclarations d'impôts PDF (électronique) PAPIER
(copie pour vos dossiers)

Si en format PDF, veuillez indiquer l'adresse courriel de transmission: _____

1- Assurez-vous de nous fournir vos avis de cotisation de l'année précédente. Si vous êtes un nouveau client, fournissez nous également vos déclarations d'impôts de l'année précédente. (Si cela est possible, transmettez nous vos rapports d'impôts de l'année 1994)	
2- Votre situation personnelle a-t-elle changé durant la dernière année? (Ex : changement d'adresse, séparation, divorce, mariage, conjoint, enfants à charge, adoption, garde partagée, pension alimentaire, frais juridiques) Si oui, spécifiez et indiquez la date du changement : <u>Changement d'adresse</u> a) Vous êtes-vous déplacé de plus de 40km pour vous rapprocher de votre travail ou lieu d'étude? Si oui, dressez une liste des frais liés à ce déménagement ainsi que votre nouvelle adresse. b) En cas de vente de la résidence principale ou secondaire, indiquez la date d'achat, la date de vente et si vous utilisez l'exemption sur vente de résidence familiale pour chacune des années que vous l'avez possédée, même si vous aviez une autre résidence (ex : chalet) durant ces années. Désirez-vous que l'on communique avec vous pour plus d'information à ce sujet (si 2 résidences pour certaines années)? c) Avez-vous fait l'acquisition d'une première habitation en 2017? (non propriétaire depuis au moins 4 années) <u>Pension alimentaire</u> Si vous recevez ou payez une pension alimentaire, fournir le montant, nom et NAS du bénéficiaire ainsi qu'une copie du jugement de la Cour ou de l'entente écrite. Si des frais juridiques ont été engagés pour établir ou réviser la pension, veuillez nous fournir les montants.	Cochez si applicable
3- Possédiez-vous au cours de l'année des biens à l'étranger dont le coût dépassait 100 000 \$ CAN? Ex : Actions de sociétés publiques listées au NYSE même si détenues chez un courtier au Canada.	
4- Êtes-vous citoyen américain, résident américain ou détenteur d'une « carte verte » aux États-Unis (résident permanent)?	
5- Vous et votre famille êtes couverts par quel régime au niveau de l'assurance-médicaments (RAMQ, assurance collective ou privée) ? Indiquez le nombre de mois couvert en 2017 si moins de 12 mois.	
6- Si vos frais médicaux sont inférieurs à 1 000 \$, donnez-nous le total seulement et conservez les reçus. S'ils sont supérieurs à 1 000 \$, tentez d'obtenir un résumé des frais de 2017 de votre pharmacien et de tout autre fournisseur régulier de services (ex. physio) et joindre ces résumés à vos autres reçus. Notez qu'aucun crédit n'est accordé si les frais médicaux (coût d'assurance, montants non remboursés par l'assurance, etc.) sont inférieurs à 3% de vos revenus.	
7- Avez-vous contribué à un REER ou à un RVER? Si oui, ne pas oublier de joindre le reçu.	
8- Avez-vous fait des dons de charité ou des contributions politiques? Est-ce votre premier don (et celui de votre conjoint) depuis 2008? N'oubliez pas de fournir les reçus. (Les dons de denrées alimentaires à un membre du réseau peuvent maintenant être augmentés de 50% aux fins du calcul au Québec.)	
9- Avez-vous vécu seul ou seulement avec des enfants à charge toute l'année 2017?	

10-	Avez-vous payé pour des frais de scolarité (études post secondaire seulement) pour vous ou vos enfants (il faut généralement récupérer les feuillets T2202A et Relevé 8 de façon virtuelle sur le portail de l'établissement d'enseignement)? Désirez-vous transférer les frais au parent ayant le revenu le plus élevé si applicable, plutôt que de reporter aux années futures le crédit pour l'enfant? N.B. Les frais payés pour acquérir ou améliorer ses compétences pour exercer une activité professionnelle sont également admissible sous certaines conditions.	
11-	Remboursez-vous des prêts étudiants? Joignez le reçu des intérêts payés qui est fourni par votre institution financière.	
12-	Avez-vous des dépenses d'emploi déductibles en vertu de votre contrat d'emploi? Si oui, fournir les formulaires T2200 et TP-64.3 complétés par l'employeur.	
13-	Si vous ou votre conjoint encaissez des revenus de pension, voulez-vous fractionner la taxation de ces revenus entre conjoint afin de bénéficier d'un traitement fiscal avantageux?	
14-	<u>Personne de plus de 70 ans</u> a) pouvez-vous demander le crédit d'impôt pour maintien à domicile pour personnes âgées? Si oui, fournir un sommaire des frais engagés. (Notez que si vous avez un revenu familial supérieur à 56 935 \$, le crédit sera diminué. À titre d'exemple, si vous avez un revenu familial de 70 000 \$, vous devez avoir plus de 1 100 \$ de dépenses pour commencer à bénéficier du crédit.) b) Avez-vous acheté ou loué des biens visant à prolonger votre autonomie à votre domicile? c) Si vous avez un revenu ne dépassant pas 41 165 \$, avez-vous payé pour des activités artistiques, culturelles ou récréatives? (max 200 \$)	
15-	Si vous avez plus de 65 ans, que votre revenu familial est inférieur à 50 000 \$ et que vous êtes propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 ans, vous pourriez avoir droit à une subvention relative à la hausse de taxes (la hausse doit excéder de 7,5% la hausse moyenne). Une mention sur votre facture de taxes municipales ou le formulaire TP-1029.TM vous indiquera le montant de la subvention potentielle.	
16-	Si vous avez des revenus de location, nous fournir un sommaire des revenus et dépenses. Joindre les factures seulement si vous voulez qu'on vérifie ou fasse la compilation à votre place.	
17-	<u>Placements hors REER et hors CELI</u> a) Avez-vous vendu des placements durant l'année (À gain ou à perte) ou subi des pertes sur prêts, actions ou endossement dans une entreprise? Si oui, veuillez nous fournir le prix de vente ainsi que le montant payé pour chaque titre. b) Avez-vous fait l'acquisition d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins? c) Avez-vous gagné des revenus de placements pour lesquels il n'y a pas de feuillets? Si oui, veuillez nous fournir l'information au sujet de ces revenus à déclarer. d) Avez-vous payé des honoraires de gestion de placements (pour des comptes hors REER et hors CELI)? Si oui, fournir les documents.	
18-	Avez-vous des intérêts déductibles (prêts dans le but de gagner un revenu)? Si oui, joindre les reçus des créanciers pour les intérêts payés durant l'année.	
19-	<u>Enfants</u> a) Si votre revenu familial ne dépasse pas 135 085 \$, avez-vous payé des frais pour la condition physique ou artistique de vos enfants (5 à 15 ans au début de l'année, max. 500\$/enfant) ? (À titre informatif, « l'aide aux devoirs » est une activité admissible.) Le programme doit être de 8 semaines consécutives ou 5 jours consécutifs dans le cas des camps de vacances. Obtenir un reçu de l'institution) b) Avez-vous payé pour des frais de garde d'enfants et camps de vacances? Fournir les feuillets officiels. (R24, R29 ou autres)	
20-	Avez-vous acheté des laissez-passer pour l'utilisation du transport en commun pour la famille? (Aboli le 1 ^{er} juillet 2017) Si oui, veuillez indiquer le total des frais pour chaque membre de la famille. (N'oubliez pas de conserver ces reçus à vos dossiers)	
21-	Avez-vous hébergé un parent durant l'année? (Âgé de 65 ans ou plus ou atteint d'une déficience) Si oui, pour quelle période? Début ___/___/___ Fin ___/___/___ Autres informations nécessaires : Nom, date de naissance, numéro d'assurance social, lien de parenté et le montant de la ligne 275 de sa déclaration d'impôt provinciale.	
22-	Aviez-vous à votre charge une personne en raison d'une infirmité (mentale ou physique)?	
23-	Avez-vous conclu une entente pour des travaux de rénovation (RénoVert) par un entrepreneur qualifié d'au moins 2 500 \$, entre le 17 mars 2016 et avant le 1 ^{er} avril 2018 ? (Le montant de dépenses maximales admissibles est de 52 500\$)	
24-	Avez-vous payé pour des cotisations professionnelles ou syndicales non inscrites sur votre T4 ou constituant un avantage imposable sur celui-ci? Fournir le reçu de votre ordre professionnel ou syndicat.	
25-	Avez-vous acquis au cours de l'année de l'outillage vous servant dans l'exécution de votre métier? (Notez qu'il faut avoir acquis plus de 1 177 \$ d'outils pour commencer à bénéficier de la déduction)	
26-	Avez-vous engagé des frais relatifs à un traitement d'infertilité ou de fécondation? Nous fournir le détail des frais, le cas échéant.	
27-	Êtes-vous volontaire en recherche et sauvetage ou volontaire des services d'urgence?	
28-	Si vous êtes un éducateur admissible, vous pouvez demander jusqu'à 1 000 \$ pour des fournitures scolaires admissibles.	
29-	Avez-vous effectué des acomptes provisionnels? Si oui, indiquez les montants ou remettez la confirmation pour l'année 2017 que vous recevrez avec les documents pour faire ceux du 15/03/2018. Fédéral : Provincial :	
30-	Le cas échéant, voulez-vous transférer le remboursement d'impôt, au Québec, à votre conjoint pour diminuer son solde dû?	
31-	Si votre revenu familial est inférieur à 55 000 \$, vous pourriez avoir droit au crédit pour la solidarité. Si vous n'êtes pas inscrit au dépôt direct, veuillez nous fournir un spécimen de chèque, car le dépôt direct est obligatoire pour en bénéficier. *Veuillez nous fournir le relevé 31 remis par votre propriétaire (si vous êtes locataires) ou la facture de vos taxes municipales (si vous êtes propriétaires).	

J'atteste que les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire sont exacts, à ma connaissance.

SIGNATURE